RENCONTRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 18 février 2021 Par visioconférence - ZOOM

PRÉSENCES/ABSENCES / REPRÉSENTANT(E)S				
Albert-Schweitzer	Josiane Deslandes (S)	Le Rucher	Julie David	
Antoine-Girouard	AUCUN	Le Sablier	Jacques Bergeron - ABSENT	
Arc-en-Ciel	Sébastien Cormier	Le Tournesol	Jean-François Arcand	
Au Cœur-des-Monts	Hélène Laplante	Les Jeunes Découvreurs	Marianne Dion-Labrie (S)	
Au-Fil-de-l'Eau	Anne Lebrun	les Marguerite	Marie-Ève Desrosiers (S)	
Aux-Quatre-Vents	Marie-Josée Lafond	LHippolyte-Lafontaine	Vanessa Verret - ABSENTE	
Carignan-Salières	Martin Bolduc - ABSENT	Ludger-Duvernay	Vanessa Bouvrette (S)	
de Bourgogne	Éric Beaudoin	Madeleine-Brousseau	Sylvie Correia	
de l'Amitié	David Gagnon	Mère-Marie-Rose	Soumia Lotfa	
de l'Aquarelle	Hélène Dumais - ABSENTE	MgrGilles-Gervais	Maude Pelletier-Bernier	
de l'Envolée	À VENIR	Notre-Dame	Janin Bélanger	
de l'Odyssée	Marie-Lyne Duguay	Paul-Émile Borduas	Julie Auger	
de la Broquerie	Sébastien Pelletier	Paul-VI	Marie-Ève Turcotte	
de la Chanterelle	Marie-Claude. Genest	Père-Marquette	M,Loisel-Poirier + A. Dumet (S)	
de la Mosaïque	Patricia Dubé (S)	Pierre-Boucher	I.Charbonneau – ABSENTE	
de la Passerelle	Nathalie Brosseau	Saint-Charles	Roxane Jeanotte	
de la Pommeraie	Markus Gauthier	Saint-Denis	Martine Provost - ABSENTE	
de la Source	Marion Desnoyers	Sainte-Marie	É.Capuano + M. Morin (S)	
de Montarville	Stéphane Beauregard	Saint-Mathieu	Amélie Lozeau	
de Salaberry	Caroline Artaud (S)	Secondaire de Chambly	Philippe Pouliot	
des Cœurs-Vaillants	Jacinthe Cyr - ABSENTE	Secondaire de Mortagne	Marie-Ève Turcotte	
des Trois-Temps	Patricia St-Laurent	Sec. du Grand-Coteau	Cindy Rossignol	
du Carrousel	Aryanne Gagné - ABSENTE	Sec. Du Mont-Bruno	Christian Huppé (S)	
du Grand-Chêne	Anne Monney	Sec. François-Williams	AMarie Boisvert - ABSENTE	
du Moulin	Josée Marc-Aurèle	Sec. Le Carrefour	Michèle Fontaine	
Du Parchemin	Jérémie Chevalier	Secondaire Ozias-Leduc	Normand Boisclair	
Du Tourne-Vent	Évelyne Blain	Secondaire Polybel	Annie Capielo (S)	
Georges-Étienne Cartier	Germain Pitre - ABSENT	Éducation internationale	Bao Trinh	
Jacques-de-Chambly	Émilie Goudreau	Orientante l'Impact	Alain Dubois - ABSENT	
Jacques-Rocheleau	G.Cazade + F. Roy (S)			
Jolivent	Simon Richard - ABSENT	Représentant ÉHDAA	Cindy Rossignol	
JP. Labarre	Sébastien Trudel			
L'Arpège	Dominique Coulombe	Participants et Invités du CSSP		
La Farandole	LP Desjardins + JFGiroux (S)	Iris Montini	Directrice générale adjointe	
La Roseraie	S,Mancini + C. Bourque (S)			
Le Petit-Bonheur	Rachel Brodeur (S)			
Le Rocher	Valérie Gauthier - ABSENTE			
		Autre(s)		
		Marlène Girard	Secrétaire	

1. CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Après constatation du quorum, le président déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP2020-2021-44 Sur proposition dûment faite par Josiane Deslandes et appuyée par Sébastien Cormier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suite à une modification à l'item 7.2 – Congrès FCPQ 25-29 mai 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun commentaire.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JANVIER 2021

CP2020-2021-45

Sur proposition dûment faite par Josée Marc-Aurèle et appuyée par Marie-Ève Turcotte, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 21 janvier 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Maude Loisel-Poirier, École Père-Marquette

Question 1: Selon la Loi 40, « Le Conseil d'établissement doit, au moins une fois par année scolaire, consulter les élèves ou un groupe d'élèves... ». Est-ce que le fait que la direction d'une école fasse des consultations auprès des élèves, mais que ces consultations ne sont pas données et décidées par le CÉ, compte comme étant une consultation ou s'il faut absolument que le mandat vienne des membres du CÉ? De plus, est-ce que la direction peut sonder les élèves selon un mandat donné par le CÉ ou si les membres du CÉ doivent s'occuper de cette consultation?

Réponse 1: Le nouvel article 89.2 se lit comme suit : 89.2 Le conseil d'établissement doit, au moins une fois par année scolaire, consulter les élèves ou un groupe d'élèves sur des sujets en lien avec le fonctionnement de l'école, notamment les activités extrascolaires proposées, l'aménagement de locaux et de la cour d'école et le climat social. Cette consultation doit également permettre aux élèves de formuler des commentaires sur les sujets de leur choix. Le conseil peut également consulter le comité des élèves ou l'association qui les représente, de même qu'il peut au préalable requérir sa collaboration pour élaborer la liste des sujets soumis à la consultation des élèves. La consultation doit être initiée par le CÉ. C'est donc lui qui doit, lors d'une séance, donner mandat à la direction de tenir cette consultation et identifier les sujets sur lesquels elle portera. Cela peut

se faire sur la base d'une proposition préparée par la direction. Ce point étant traité lors d'une séance du CÉ, le tout doit apparaître au procès-verbal. Par ailleurs, pour les écoles du secondaire dispensant le 2e cycle, le Comité des élèves doit promouvoir la collaboration des élèves à cette consultation (art. 96.6 LIP). La consultation peut ensuite être pilotée par la direction et d'autres membres de l'équipe-école qui sont, ou non, membres du CÉ. Le résultat est présenté au CÉ qui peut alors, dans le cadre des pouvoirs que la LIP lui confère, déterminer les suites à donner.

Question 2: Est-ce qu'il y a un moyen de connaître les paramètres du document "Principes d'encadrement des coûts chargés aux parents" dans d'autres écoles? Notre document stipule que "Pour chaque élève, la somme maximale à débourser par un parent ne peut excéder 85 \$ pour le matériel didactique" et notre CÉ aimerait savoir quel est le montant accordé dans les autres écoles?

Réponse 2 : Ces documents ne sont pas confidentiels ni secrets et peuvent donc être partagés. Chaque école détient ses propres principes d'encadrement. Ceux-ci-ne sont pas transmis au Secrétariat général et il n'existe donc pas de liste ou de registre centralisé de ceux-ci. La façon la plus simple de les obtenir serait d'en faire la demande aux autres écoles. Ceci dit, ces principes sont adoptés localement et il est normal qu'ils varient d'une école à l'autre, puisqu'ils doivent tenir compte de la réalité du milieu spécifique à chaque école. Ils sont également établis en tenant compte des autres contributions financières qui peuvent être réclamées aux parents, lesquelles vont aussi varier d'une école à l'autre. Aussi, peut-être que le choix du vocabulaire pour poser la question a été mal choisi, mais le matériel didactique requis pour l'application des programmes est gratuit, tout comme les manuels scolaires (art. 7 LIP).

Josée Marc-Aurèle, École du Moulin

Question : Lors de la réinscription de mes enfants à l'école primaire, il a été remarqué que la réinscription était dans l'onglet ressources et non dans inscription. Plusieurs parents se sont questionnés à cet effet. Y a-t-il une raison pour que la réinscription ne soit pas dans inscription? **Réponse :** L'information sera transmise au Service des ressources informatiques pour le suivi.

6. CONSULTATION DU CSSP – CLARIFICATION SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

Suite à la consultation des différentes instances (CRP, CCG et Comité de parents), le Service des ressources éducatives a pris les décisions suivantes :

- A accepté la recommandation du CCG et du CRP de déplacer la journée pédagogique du 28 janvier au 5 janvier afin de permettre aux équipes-écoles de mieux planifier les activités d'apprentissage au retour du congé des Fêtes. Les services de garde seront ouverts et disponibles pour les parents utilisateurs.
- A accepté la deuxième recommandation du Comité de parents de déplacer la journée du 23 mars au 25 mars afin de faciliter l'organisation familiale en favorisant un vendredi plutôt qu'un mercredi.

RENCONTRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 18 février 2021

Par visioconférence - ZOOM

N'a pas retenu la première recommandation du Comité de parents de déplacer la journée pédagogique du 22 octobre au 1^{er} novembre. Les enseignants ont besoin d'une journée pédagogique en octobre afin de réajuster leur planification en prévision de la fin d'étape qui arrive rapidement en novembre. Ayant déjà deux journées pédagogiques prévues en novembre (25-26), il est souhaitable de répartir les journées pédagogiques, autant que possible, à chaque mois.

7. FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (FCPQ)

Prix Distinction Reconnaissance

La période de nomination pour les prix Distinctions Reconnaissance 2020-2021 est maintenant lancée! Les comités de parents membres ont jusqu'au 30 juin 2021 pour remplir le formulaire de nomination de leur parent ou équipe de parents lauréat. Avec cette initiative, la FCPQ souhaite souligner l'importance de l'engagement parental en éducation. Chaque année, les comités de parents membres sont invités à choisir un parent ou une équipe de parents bénévoles dont l'implication et les réalisations ont été exceptionnelles pendant l'année. Les membres sont invités à soumettre leurs candidatures respectives.

Il a été établi que, pour soumettre un dossier de nomination au Comité de parents, celui-ci doit d'abord faire l'objet d'une résolution en Conseil d'établissement.

Congrès virtuel du 25 au 29 mai 2021

Le Congrès virtuel de la FCPQ aura lieu du 25 au 29 mai 2021. Le thème mis de l'avant cette année est « +++ 45 ans À bâtir ensemble une école pour TOUS! » La programmation détaillée du Congrès sera disponible dans les prochaines semaines. Pour aider dans la planification des activités du Congrès, les membres recevront sous peu un formulaire de préinscription à remplir à titre indicatif au meilleur de leur connaissance accompagné d'une invitation pour faire la promotion du Congrès. Ce Congrès est une occasion unique de se ressourcer, de partager et d'échanger avec d'autres parents!

La Fédération octroie aux comités de parents une place gratuite pour chaque école (préscolaire, primaire, secondaire) du centre de services scolaire, ce qui signifie que le comité de parents du CSSP aura droit à 67 inscriptions gratuites. Si le nombre est plus élevé, les inscriptions supplémentaires seront défrayées par le Comité de parents au coût de 50\$ avant le 15 avril.

Conseil général du 6 février 2021

Les membres ont reçu le bulletin CG Express dans lequel les suivis rapides du Conseil sont décrits. Le lien suivant vous donne accès au document : <u>Microsoft Word - CG express no 36 février 2021.docx (fcpq.qc.ca)</u>

Les webinaires du mois de mars 2021

Les membres recevront sous peu les informations pour s'inscrire aux 3 webinaires prévus en mars :

 Mercredi 10 mars 2021 de 19h à 21h : Apprendre avec un trouble d'apprentissage, 4 aptitudes à cultiver

- Mercredi 17 mars 2021 de 19h à 21h : La facture-école : ce qu'il faut savoir pour que le compte soit bon
- Mercredi 24 mars 2021 de 19h à 21h : Accompagner mon enfant à l'ère du numérique

8. DISCUSSION EN DISTRICTS

Conseil d'établissement – Consultation des élèves et formation obligatoire

Les membres se sont regroupés par districts afin d'échanger sur le processus de consultation des élèves par le Conseil d'établissement et la formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement. Un formulaire a été mis à leur disposition afin de compléter leurs commentaires respectifs. Un espace a également été prévu à la fin du formulaire leur permettant d'émettre des commentaires sur tout autre sujet touchant le fonctionnement des Conseils d'établissement dont ils auront discuté. Un sommaire des résultats sera distribué aux membres sous peu.

9. INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES (CSSP)

La prochaine rencontre du conseil d'administration se tiendra le 23 février prochain. Vous avez accès à l'ordre du jour via le lien suivant : ODJ 2021-02-23 CAmodif 18-02.pdf (csp.ca)

10. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

Les items suivants ont été rajoutés après l'envoi aux membres du rapport des représentants.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT (Éric Capuano) Faits saillants de la rencontre du 9 février 2021

Tel que mentionné à la suite de la réunion du 17 novembre dernier, le Centre de services scolaire des Patriotes décidait de se prévaloir de la clause permettant de prolonger les contrats existants d'un an avec les transporteurs par véhicules de type berline ou familial. Les discussions en ce sens ont donc été entamées la 24 novembre suivant. C'est à l'unanimité que les 5 entreprises concernées ont accepté d'appliquer la clause de prolongation pour la prochaine année scolaire.

L'expérimentation du système mTransport est toujours en cours avec de nouvelles étapes. Rappelons qu'en octobre dernier, la phase 1 débutait avec l'installation des tablettes dans les autobus desservant 5 écoles du CSSP. Cette phase permettait de tester les fonctions GPS. Le 25 janvier, on passait en phase 2 de l'expérimentation en ajoutant le volet de suivi des élèves et la disponibilité du portail administratif pour le personnel des écoles. Les enfants ont alors reçu une carte qu'ils doivent «scanner» à l'embarquement et au débarquement de l'autobus. Le 1^{er} février, on poursuivait avec la phase 3 en ajoutant l'utilisation de l'application «parent». Une vidéo sur le sujet est disponible ici :

https://www.youtube.com/watch?v=RovZRt6X8sA&feature=youtu.be

En terminant, on nous a également présenté le budget du transport scolaire pour l'année scolaire 2020-2021, ainsi que les remboursements des frais reliés aux mesures sanitaires. La prochaine rencontre se tiendra le 27 avril 2021.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF AUX SERVICES ÉHDAA (David Bordeleau)

Faits saillants de la rencontre du 15 février 2021

En l'absence de David Bordeleau, Cindy Rossignol rapporte que le projet-pilote sur la douance est en arrêt pour le moment dû à une pénurie de main d'œuvre. Le projet est reporté à l'année prochaine. La prochaine rencontre se tiendra le 12 avril 2021.

11. PAROLE AUX MEMBRES

Michèle Fontaine suggère une consultation auprès des membres afin de recueillir leurs commentaires sur ce qui a été fait ou sera fait pour nos finissants de primaire et secondaire en période de COVID. Les membres sont nombreux à manifester leur intérêt pour un échange d'idées. Certaines écoles semblent ne pas se laisser décourager par toutes les mesures sanitaires qui leur sont imposées et avoir de très bonnes idées pour éviter de passer sous silence cette étape importante pour les élèves finissants. Un formulaire sera expédié aux membres suite à la rencontre afin de partager leur expérience de fin d'année passée et/ou ce qui est envisagé pour cette année. Par la suite, un résumé de toutes les idées partagées sera expédié aux membres et sera présenté lors de la prochaine séance du Comité de parents.

Patricia St-Laurent recommande fortement les conférences de Monsieur Richard Robillard, psychopédagogue de formation. Engagé dans le monde de l'éducation depuis près de 50 ans, il a œuvré comme enseignant au primaire et au secondaire, comme conseiller pédagogique et comme direction d'école au primaire. Ce professionnel profondément engagé au bien-être de l'humain agit à titre de consultant auprès de parents, d'enseignants, d'adolescents et d'enfants.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C	PZ	20	20	-
2	02	1-	46	į

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Cindy Rossignol et appuyée par Philippe Pouliot de lever l'assemblée. Il est 21h45.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Éric Capuano, Président	Marlène Girard, Secrétaire